

Monsieur et Madame P

58330 CRUX LA VILLE

Crux la ville le 17 novembre 2018

A
Monsieur VARNES Dominique
Commissaire Enquêteur
Mairie de BAZOLLES

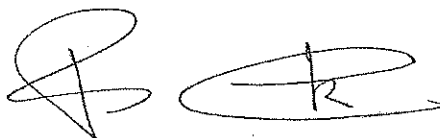
Objet : Enquête publique sur l'implantation d'un parc éolien

Monsieur,

Ayant pris connaissance de l'enquête publique par le site de la Mairie de Crux la Ville (alors que celui de la Mairie de Bazolles n'en fait même pas mention), nous venons par ce courrier vous transmettre nos remarques concernant l'implantation de 6 éoliennes sur le territoire de Bazolles:

- La rentabilité économique de ce projet nous paraît très faible : la Nièvre n'est pas un département où un vent constant justifierait cette implantation, pour preuve le parc éolien de Clamecy qui, n'étant pas rentable, a vu fuir les promoteurs...Le nombre si peu élevé d'éoliennes doit entraîner un surcoût énorme par unité.
Si ce nouveau projet avait lieu, qui prendrait en charge la suite, le Département, avec l'argent de nos impôts locaux, ou la Mairie de Bazolles, responsable de ce choix en dernier lieu après le compte rendu de l'enquête ?
Ne serait-il pas plus judicieux d'envisager à la place l'installation de photovoltaïque sur des zones non rentables en culture, comme cela commence à se faire un peu partout ?
- La présence de chiroptères connue et reconnue très près de ce projet doit être prise en compte, de même que les passages d'oiseaux migrateurs. Le fait de vouloir « compenser les pertes » par la création d'une zone de nourrissage ne peut justifier le nombre d'oiseaux qui passera dans les pales !
Il ne faut pas oublier que dans cette zone il y a des animaux en pâturage qui seront perturbés fortement par ces éoliennes !
- Les infrastructures routières résisteront-elles au passage des convois exceptionnels pour le transport du matériel ? S'il y avait des dégradations constatées, qui prendrait en charge les réparations ? Le Département qui a déjà beaucoup de mal à assurer la réfection des routes (pour preuve l'état actuel de la D938 ou de la D 958) ou la commune de Bazolles ?

En espérant que ces remarques retiendront votre attention et vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées



Courrier transmis par mail à la Mairie de Bazolles
Et au Service ICPE de la Préfecture